



De la fratrie au groupe fraternel d'accueil. Une lecture des relations fraternelles en famille d'accueil

Nathalie Chapon

► To cite this version:

Nathalie Chapon. De la fratrie au groupe fraternel d'accueil. Une lecture des relations fraternelles en famille d'accueil. Spirales, 2017. hal-02515177

HAL Id: hal-02515177

<https://amu.hal.science/hal-02515177>

Submitted on 23 Mar 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la fratrie au groupe fraternel d'accueil

Une lecture des relations fraternelles en famille d'accueil

Nathalie Chapon, enseignante et chercheure, LID2MS, Aix-Marseille-Université
nathalie.chapon@univ-amu.fr

« Si chacun, pour la vie, est fils ou fille, il est aussi frère ou sœur, à moins qu'il soit unique. [...] Dans tous les cas, la fratrie est un sous-groupe dans le groupe familial, avec ses complicités et ses rivalités. Tout cela crée du lien. [...] De la naissance à la mort, la fratrie représente un fil continu d'existence, même si par intermittence il se fait ténu. Dans l'enfance et l'adolescence, on joue ensemble, on se dispute on se cherche, on s'aime on se déteste. Au moment de l'entrée dans la vie d'adulte les relations peuvent se distendre. Mais viennent un moment, une occasion, un événement qui font retrouver le fil, comme si on ne pouvait pas vraiment couper ce lien d'origine, vécu comme un lien pour la vie » (Dekeuwer-Defossez et coll., 2001).

Ainsi, la majorité des enfants dans le monde ont au moins un frère ou une sœur, et leurs relations sont susceptibles de durer plus longtemps que toute autre relation au cours de la vie. Dans le cadre de cet article, nous ferons une analyse de la revue de la littérature sur la question fraternelle dans les familles d'accueil. Quelles sont les dernières recherches aujourd'hui qui abordent la question de l'analyse des relations fraternelles en protection de l'enfance, notamment en accueil familial ? Que nous apprennent-elles ?

Les récents travaux dans le champ de la protection de l'enfance qui se sont intéressés à la question des relations affectives et fraternelles pouvant émerger dans des situations d'accueil d'enfants se sont appuyés sur l'ensemble de ces précédentes études, en vue de mieux appréhender les relations existantes fort complexes pour un enfant confié en famille d'accueil, entre les relations fraternelles d'origine, les relations avec les autres enfants confiés et les relations avec les enfants du couple d'accueil. L'enfant se trouve au croisement de multiples relations d'ordre fraternel, au sein d'un système familial lui-même complexe, composé à la fois d'une dimension d'accueil et d'origine. On se trouve donc face à plusieurs dimensions.

Si la question des fratries dans un contexte familial ordinaire s'est développée depuis peu, autant dire que dans le champ de la protection de l'enfance en France, les travaux sur cette question émergent seulement depuis la fin des années 1990.

Fratrie, fraternité, de quoi parlons-nous ?

Fratrie, fraternité, groupe fraternel, lien fraternel, expérience d'ordre fraternel... : autant de mots pour désigner des réalités sociales et familiales différentes, des liens et des relations singulières entre enfants au sein d'un contexte familial d'accueil complexe. Un même vocable, pour une réalité sociale non ordinaire. La manière de faire famille, ou de faire fratrie, est particulière, car l'enfant s'adjoint à un groupe familial existant, sans avoir de lien de filiation dans un cadre spécifique de protection de l'enfance où la dimension professionnelle croise celle de l'intime et de l'affection. Les auteurs qui ont travaillé sur cette question dans le cadre de l'accueil d'un enfant, que ce soit en institution (Scelles, Zaouche Gaudron) ou en accueil familial (Chapon, Legall, Mazza), établissent bien cette distinction entre ces deux dimensions, tout en y ajoutant l'analyse des axes verticaux et horizontaux du contexte familial.

Certains parlent de fratrie d'accueil, ainsi pour Scelles (2006), « lorsqu'on parle de "fratrie", il peut s'agir d'une partie de la fratrie, d'un groupe qui comprend des frères, des demi-frères et des quasi-frères. "J'aime mon frère" ne signifie pas la même chose que "je l'aime *comme* un frère". En effet, dans le premier cas, les sujets sont positionnés par rapport à une autre génération : celle du (des) parent(s), dans le second cas, il s'agit d'un lien d'amitié qui exclut la sexualité et n'implique pas l'existence d'un lien de sang ».

D'autres auteurs parlent de fraternité d'accueil, tel Legall (2010) qui étudie la circulation des enfants dans la société réunionnaise, d'autres encore d'expériences d'ordre fraternel entre l'ensemble des enfants vivant au sein de la famille d'accueil (Chapon-Crouzet, 2005 a, b ou c), et entre enfants accueillants et accueillis qui vivent une relation singulière (Mazza Mainpain, Minary et Boutanquoi, 2015). Cette dernière recherche met en évidence deux conceptions de l'accueil opposées selon les enfants, soit ils vivent dans une démarche de *care*, soit dans une prestation de service, répondant ainsi à deux styles de cohabitation possible au sein de la famille. Cette analyse est intéressante car elle montre que le positionnement des enfants de la famille d'accueil s'inscrit tout d'abord dans un cadre professionnel où l'intime se mêle. Elle viendra enrichir l'analyse sur les modes de suppléance en parentalité d'accueil (Chapon, 2014) et la question des liens familiaux d'accueil que nous réalisons actuellement (Chapon, 2016).

Nous inscrivons nos travaux dans la suite de ceux d'Almodovar (1981) qui propose un modèle selon lequel les expériences fraternelles impliquent l'imbrication de deux dimensions : une dimension verticale et une dimension horizontale....

L'émergence des premiers travaux en anthropologie et en sciences de l'éducation familiale

Les anthropologues, quant à eux, ont depuis de nombreuses années abordé ces questions au sein de l'analyse plus large de la parenté et de la circulation des enfants dans les sociétés traditionnelles, en Afrique de l'Ouest avec les travaux de Lallemant (1993), ou en Malaisie avec ceux de Massard (1983). Ainsi, la circulation des enfants est un phénomène qui prend des formes différentes selon les zones géographiques et les peuples étudiés. Cette pratique spécifique de la parentalité appréhende de façon particulière les relations entre filiation naturelle et filiation élective, en prenant appui sur des conceptions de la parenté et de la parentalité propres au groupe, en redéfinissant les places et les rôles de chacun dans le système familial et fraternel.

Les premiers travaux qui abordent l'étude de la parenté en accueil familial sont ceux de l'anthropologue Cadoret (1995) dans le Morvan, où elle analyse les systèmes de parenté mis en œuvre dans les familles d'accueil à partir du discours des anciens enfants placés. Elle montre que dans ces situations particulières d'accueil d'enfants, le rapport de filiation ne se fonde plus ni sur la naissance ni sur l'adoption, mais sur un partage du quotidien. Elle reconnaît toutefois l'impossibilité de fonder une parenté d'accueil. Malgré tout l'intérêt de l'analyse sur la filiation et l'existence d'une affiliation, le versant de la fratrie a été fort peu étudié. Il faut alors aller puiser dans les travaux américains ou québécois pour comprendre comment les enfants confiés en famille d'accueil se vivent frères et sœurs. Les recherches montrent toute la difficulté de se vivre comme frères et sœurs, dès lors que l'on est sous le coup d'une mesure de placement, les relations fraternelles en étant fragilisées (Drapeau et coll., 1997), et trois quarts des fratries sont séparées (Simard, Vachon, Berube, 1997).

Bien peu de recherches en suppléance familiale se sont intéressées à la question des relations affectives et fraternelles pouvant émerger dans des situations d'accueil d'enfants en difficulté. L'objet des travaux sur cette question est d'apporter un éclairage sur l'existence de liens singuliers dans le placement d'enfants, au moment même où les débats sociologiques sur les fratries s'orientent vers une compréhension de la multiplication des figures fraternelles au sein des recompositions familiales. Nous fondant sur des recherches que nous avons menées, nous constatons que ces liens fraternels se vivent avant tout comme une communauté de vie, une construction de souvenirs et un partage du temps de l'enfance (Chapon, 2005b, 2005c ; Legall, 2010 ; Scelles, 2006, 2010 ; Abels-Eber, 2010...). La corésidence entre enfants et les soins nourriciers apportés au sein de la famille d'accueil créent des affinités en dehors de la consanguinité et de l'alliance, contribuant à la construction de liens. L'élection affective s'offre comme partage du temps et de l'espace de vie, comme la possibilité de construire des liens en dehors des références familiales et fraternelles classiques (Chapon, 2005c).

Chaque fratrie est unique et diffère d'une autre par sa nature sexuée, le nombre d'enfants et

l'âge des enfants qui la composent, l'histoire individuelle de chacun, le partage d'une vie commune, la nature de la filiation et les loyautés fraternelles qui les structurent.

Ainsi, si on retrouve souvent en protection de l'enfance le placement de grandes fratries (plus de trois enfants), on constate aussi qu'elles sont le plus souvent en partie séparées, en raison de leur taille et du moment du placement des enfants. Deux paramètres entrent alors en jeu : l'âge des enfants et le sexe.

Au cours de l'exploration des relations affectives au sein du placement familial, nous avons focalisé notre regard sur les modes d'organisation des enfants vivant ensemble ou non, ayant un lien de filiation ou non, et les relations qui se nouaient entre eux. Lors d'une première recherche portant sur les relations affectives en accueil familial (Chapon, 2005*b*), nous avons distingué trois modes de composition de fratrie en situation de placement familial : les fratries placées cohabitantes, les fratries placées non cohabitantes, et les demi-fratries non placées et non cohabitantes.

Dans les fratries placées cohabitantes, on observe une filiation commune et un placement commun dans la même famille d'accueil au même moment. Dans les fratries placées non cohabitantes, l'ensemble des membres de la fratrie sont placés dans des familles d'accueil différentes malgré une filiation commune, les relations fraternelles sont dans ce cas majoritairement en (re)construction. Dans les demi-fratries non placées et non cohabitantes, on constate une asymétrie dans la prise en charge, une partie des enfants restant au foyer parental. Les relations entre les enfants de demi-fratrie utérine dépendent de la mère, les relations avec des demi-fratries consanguines sont quasi inexistantes. Le placement différencié des enfants, voire l'asymétrie dans la prise en charge, nécessite une reconstruction des liens fraternels par un partage de temps en commun en dehors de la structure familiale, permettant à chacun de trouver sa place.

Les dernières réflexions sur la question de l'accueil séparé ou conjoint d'une fratrie en famille d'accueil (Paul, Zaouche Gaudron, 2015) concluent que, dans le cadre du placement de fratrie, il est nécessaire d'avoir un temps d'évaluation pour les professionnels afin de définir la qualité de la relation d'attachement fraternel et d'étudier le choix des familles d'accueil pour un accueil possible de fratrie. Nous verrons qu'il est aujourd'hui difficile sur le terrain, dans certains départements, de prendre du temps pour le *matching*, la mise en relation enfant-famille d'accueil, et pour l'évaluation de la relation fraternelle. La question du temps n'est pas la même lors de la décision de placement d'une fratrie, qui peut se faire en urgence, et au regard du suivi de la mesure, dès lors que le placement des enfants est mis en place. La notion de temps diffère : soit elle se précipite dans la mise en place de la mesure de placement, avec une notion de temps rapide et de courte durée, soit celle-ci s'étiole avec une notion de temps qui s'écoule, rythmée par les décisions institutionnelles et judiciaires, les changements éventuels de référents. Le temps de la décision du placement des enfants en accueil conjoint ou séparé et celui du suivi des relations fraternelles sont différents, l'un est immédiat, l'autre est lent et long, indéniablement l'un et l'autre ont des conséquences sur l'expression du lien fraternel. Nous verrons que la décision d'un placement conjoint, semi-conjoint ou séparé des fratries, induit des expressions différentes du sentiment d'appartenance fraternelle.

La parentalité d'accueil, une nouvelle lecture des liens d'accueil

Vivre ensemble dans une quotidienneté presque ordinaire interroge la notion de parentalité d'accueil et de parentalité d'origine par intermittence. Ainsi, au-delà du partage du quotidien, la proximité de lien est questionnée, c'est-à-dire la quotidienneté comme support à l'expression de l'intime et de l'affectif (Chapon, 2005*a*). Le jeune vit dans une famille d'accueil qui assure la responsabilité de son quotidien. Cette famille a délégation pour exercer une partie importante des fonctions parentales et permettre à l'enfant d'établir des liens familiaux nouveaux et inédits (Chapon, 2014). C'est toute l'analyse qui sera présentée sous la forme des modes de suppléance.

Placé au centre d'une complexification croissante des liens de parenté et des relations de

parentalité liée à nos évolutions familiales, l'accueil familial se trouve mis en demeure de reconnaître cette complexité et d'élaborer de nouvelles réponses institutionnelles aux questions fondamentales dont il se trouve investi (Chapon-Crouzet, Neyrand, 2005).

Nous considérons que la famille d'accueil supplée la famille d'origine à un moment donné, elle ne la remplace pas, elle vient en supplément d'une famille d'origine fragilisée à un moment dans son parcours parental (Durning 1999 ; Chapon-Crouzet, 2005). Nos travaux sur la parentalité d'accueil et les modes de suppléance (Chapon, 2014) définissent quatre modes de suppléance : la suppléance substitutive, la suppléance partagée, la suppléance soutenance et la suppléance incertaine. Ces modes de suppléance ont été construits à partir du croisement de différents facteurs : l'histoire de l'accueil de l'enfant, les caractéristiques de l'enfant (âge, sexe), son comportement, les circonstances du placement, l'histoire parentale, la perception et l'attitude de la famille d'accueil, la perception de la durée du placement, le rythme de rencontres parentales, l'attitude parentale à l'égard de leur enfant mais aussi de la famille d'accueil..., et du croisement des données des différents acteurs du placement : l'enfant, le parent, la famille d'accueil et les autres enfants.

L'expression des liens fraternels d'accueil, une dernière recherche en cours

Comment se vivent les relations fraternelles au sein d'une mesure de placement ? Comment les enfants, qu'ils soient placés avec un lien de filiation ou non, ou ceux de la famille d'accueil, vivent-ils ces expériences d'ordre fraternel au sein de la famille d'accueil ?

Nous aborderons de façon succincte les premiers résultats de la recherche que nous avons tout récemment engagée sur cette question (Chapon, 2016). Ce sont de grandes pistes de travail que nous proposons, confirmant les travaux de recherche antérieurs sur ces questions (Cadoret, 2001 ; Chapon, 2005 ; Scelles 2006), qui montrent que l'élargissement des liens fraternels d'accueil s'appuie avant tout sur une communauté de vie, une construction de souvenirs et un partage du temps de l'enfance. La corésidence entre enfants et les soins nourriciers apportés au sein de la famille d'accueil créent des affinités en dehors de la consanguinité et de l'alliance, contribuant à la construction de liens. L'élection affective s'établit sur le partage du temps et de l'espace de vie, comme la possibilité de construire des liens en dehors des références familiales et fraternelles classiques. Si le législateur, le référent de l'enfant, l'éducateur, plus largement l'adulte continuent d'établir une opposition nette entre des liens filiatifs et des liens électifs, alors que l'évolution majeure de la famille connaît depuis plusieurs années une révolution « affective », mettant l'accent sur la qualité des relations interpersonnelles (Legall et Bettahar, 2001), l'analyse proposée conduit à reconnaître l'existence de coparentalité d'accueil, et au-delà, de lien fraternel d'accueil.

Une différenciation des statuts, un questionnement

Un placement pour les plus grands et un maintien au domicile des parents pour les petits derniers, est-ce possible ? Lors de la mesure de placement, le juge conserve toute latitude pour adapter et ordonner des mesures différentes entre les enfants (art. 375 du Code civil). Il est, en effet, fondamental de conserver une individualisation des mesures, le comportement parental pouvant être différent d'un enfant à un autre, plaçant l'un des enfants en situation de danger alors que l'autre ne le sera pas. Nous constatons, en effet, qu'il n'est pas rare de se trouver avec des fratries d'origine (plus précisément des demi-frères et demi-sœurs) séparées par une mesure de placement différenciée en fonction des enfants, de leur âge et de leur filiation paternelle. Ainsi, un enfant peut être placé dans une famille d'accueil alors qu'une partie de sa fratrie vit avec la mère, soit par un retour des frères et sœurs au domicile maternel, soit parce qu'ils n'ont jamais été placés. Au-delà de ce constat, notre recherche questionne la différenciation des statuts qui peut perdre toute cohérence lorsque les motifs du placement d'un enfant identifient des problématiques qui ont un impact sur toute la fratrie (déficience intellectuelle, addiction, violence conjugale...).

On se trouve ainsi avec des fratries séparées, des enfants fragilisés, avec des mesures et des statuts différents, des trajectoires de vie opposées, sans pouvoir réellement apporter aux enfants des éléments tangibles expliquant les choix et non-choix réalisés pour eux, que ce soit par l'institution ou par le juge.

Des trajectoires de vie différentes pour une même fratrie

Les résultats montrent que la séparation des fratries induit inévitablement une fragilisation des relations fraternelles, voire une déperdition de l'expression du sentiment fraternel. Cette déperdition peut être au départ d'ordre relationnel, mais elle peut aussi avec le temps et l'évolution des mesures de placement glisser vers une rupture officielle du lien, d'un point de vue institutionnel et juridique.

La juxtaposition simultanée de différents facteurs comme le placement séparé des enfants d'une même fratrie dans des familles d'accueil différentes, une absence ou une rupture de visite médiatisée depuis plusieurs mois, une absence de rencontre informelle organisée par les assistantes familiales mobilisées par la cause fraternelle et ayant un lien amical entre elles, l'âge de l'enfant, la durée de l'accueil, son intégration dans la famille d'accueil : la coexistence de l'ensemble de ces facteurs peut concourir à la construction de trajectoires de vies complètement différentes entre les enfants au sein d'une même fratrie, et à l'évolution des liens fraternels ; certains peuvent se retrouver adoptés, d'autres toujours en accueil provisoire, d'autres en retour chez le parent. Ainsi, les mesures de placement et leurs évolutions influencent les trajectoires de vie des fratries, les liens et le sentiment fraternel.

L'importance de la corésidence dans l'expression du sentiment fraternel

En ce qui concerne les fratries d'origine, et notamment les fratries nombreuses au-delà de deux enfants, les résultats montrent que la construction des liens fraternels dépend surtout d'un choix de l'équipe et de l'institution de placer des frères et sœurs au sein d'une même famille d'accueil. On se rend compte que pour les fratries nombreuses, les enfants sont le plus souvent placés par âge et en binômes constitués par l'institution. Si la notion de groupe fraternel est bien présente et vécue par les enfants, le fait de vivre ensemble au quotidien dans la même famille d'accueil marque la relation affective de façon particulière. Les rencontres organisées par l'équipe et celles plus informelles organisées par les familles d'accueil permettent aux enfants de reconstituer le groupe fraternel d'origine et de se vivre comme frères et sœurs (Chapon, 2016).

Une palette d'affectivité entre sous- groupes fraternels

Scelles (2008) constate l'expression de sentiment différent entre les enfants au sein d'une même fratrie, elle estime qu'il faut différencier ce que l'enfant pense vraiment de ce qu'il montre à l'adulte pour le rassurer, pour ne pas attrister ses parents. Elle estime qu'il est important d'instaurer des temps, des espaces pour que les enfants puissent créer leurs liens, sans que ces liens soient trop prescrits par les adultes, les parents, afin d'éviter « une prescription d'amour ». L'étude remarque qu'à chaque âge de la vie diverses questions se posent pour les enfants, mais elles ne se posent pas de la même manière pour tous, différant en fonction de l'âge des enfants, mais aussi du type d'accueil de la fratrie, conjoint, semi-conjoint ou séparé. Ainsi, selon le type de placement des fratries et de leur taille, au-delà de trois enfants, l'institution a tendance à regrouper par âge les frères et sœurs pour les placer ensemble dans une même famille d'accueil, quand cela est possible. Dès lors le placement semi-conjoint de la fratrie par groupe d'âge, le plus souvent deux enfants sont placés ensemble, dans une même famille d'accueil (alors que la fratrie est de taille plus importante) va induire chez ces enfants une construction de lien spécifique entre eux, liée au partage d'une vie commune et du quotidien, induisant une affectivité et un sentiment d'appartenance

fraternelle différent du reste de la fratrie placée ailleurs ou restée au domicile parental. Les relations affectives au sein même du sous-groupe fraternel seront plus fortes que les relations établies avec les autres membres du groupe fraternel, même s'ils se rencontrent régulièrement.

Il reste une deuxième dimension encore non explorée totalement dans le cadre de la recherche, sur laquelle nous poursuivons notre réflexion : l'expression du lien fraternel d'accueil. Le groupe fraternel constitué au sein de la famille d'accueil vit des expériences d'ordre fraternel et des sentiments fraternels, qui font dire à la petite Maëlla : « Lucas, c'est mon frère, parce qu'il fait tous les jours des gâtés et il a fait une chanson pour moi, je l'ai entendue. »

Conclusion

On constate que, historiquement, les travaux sur les relations affectives au sein de la famille d'accueil ont émergé depuis un peu plus d'une quinzaine d'années, étant fortement inspirés par les recherches québécoises et allant puiser dans la littérature scientifique en questionnant les mutations du paysage familial et des filiations, notamment des familles recomposées, des PMA, et aujourd'hui des familles homoparentales. Progressivement, nous sommes en train de repenser les liens intrafamiliaux d'accueil, de reconnaître la parentalité d'accueil, de favoriser la coparentalité d'accueil entre la famille d'origine et la famille d'accueil, en mettant l'enfant au cœur du projet. Mais il convient surtout de permettre à l'enfant de vivre librement les liens qu'il souhaite explorer spontanément. C'est permettre une reconnaissance de l'histoire de l'enfant dans sa globalité : tenir compte à la fois de son passé et de son présent, afin de lui permettre de bien construire son futur. C'est tout l'enjeu de l'Aide sociale à l'enfance et des mesures de protection mises en œuvre aujourd'hui : permettre, quelle que soit l'entité familiale, le développement harmonieux de l'enfant dans un cadre sécurisant, dont la relation fraternelle est aussi un enjeu.

Bibliographie

- ALMODOVAR, J.-P. 1981. « Les expériences fraternelles dans le développement de l'enfant », dans M. Soulé, *Frères et sœurs*, Paris, ESF.
- BERNART, R. ; FERRARA, M. ; PECCHIOLI, S. 1996. « L'importance d'être frères », *Généralités*, n° 8.
- BRUN, S. 1999. *Représentation des expériences fraternelles dans une population de jeunes adultes*, DEA sciences de l'éducation, université Paris X-Nanterre.
- CORNU, G. 2006. *Droit civil. La famille*, Domat (Droit privé), 9e éd., n° 75.
- CHAPON-CROUZET, N. ; NEYRAND, Gérard (sous la direction de). 2005. « Parentalité et famille d'accueil », *Dialogue*, n° 167.
- CHAPON-CROUZET, N. 2005a. « Une constellation de lieux au sein du placement familial : l'omniprésence de la question des places », *Recherches familiales*, UNAF, 2, janvier, p. 37-46.
- CHAPON-CROUZET, N. 2005b. « Modes d'organisation et relation dans la fratrie en situation de placement familial », *Les sciences de l'éducation pour l'ère nouvelle*, vol. 38, 2, p. 25-44.
- CHAPON-CROUZET, N. 2005c. « L'expression de liens fraternels au sein des familles d'accueil : de la fratrie au groupe fraternel nourricier », *Devenir*, vol. 17, 3, p. 261-276.
- CHAPON, N. 2014. *Parentalité d'accueil et relations affectives*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence.
- CHAPON, N. 2016. *La question des liens en accueil familial. Qu'est-ce qui fait famille en accueil familial ?*, 1^{er} rapport ONEP, mars.
- CHAPON, N. ; SIFFREIN-BLANC, C. 2015. « La parole... de l'enfant à son parent : regards et représentations croisés en accueil familial », dans C. Lacharité, C. Sellenet, C. Chamberland, *La protection de l'enfance, la parole des enfants et des parents*, Presses de l'Université du Québec.
- COUM, D. (sous la direction de). 2016. *Avons-nous toujours besoin de père et de mère*, Toulouse, érès.
- DEKEUWER-DEFOSSEZ, F. ; DONVAL, A. ; JEAMMET, P. ; ROULAND, N. 2001. *Inventons la famille !*, Paris, Bayard.
- GAYET, D. 1993. *Les relations fraternelles, approches psychologiques et anthropologiques des fratries*, Paris, Delachaux ET Niestlé.
- HOWE, N. ; RECCHIA, H. 2015. *Les relations fraternelles et leur impact sur le développement des enfants*, Department of Education and Centre for Research in Human Development, Concordia University, Canada.

- MAGAZINE APPRENTIS D'AUTEUIL. 2015. « Vivre avec ses frères et sœurs », n° 201, décembre-janvier.
- MARLEAU, J.-D. 2003. « Fratricide et sororicide : synthèse de la littérature », *Criminologie*, vol. 36, n° 1.
- MASSARD, J. 1983. « La circulation des enfants en Malaisie », *L'homme*, n° 232-3.
- PAUL, O. ; ZAOUCHE GAUDRON, C. 2015. « La dynamique fraternelle dans le placement : réflexions autour de l'accueil séparé ou conjoint d'une fratrie », *Dialogue*, « Violences faites au corps des femmes », n° 208.
- PEILLE, F. 2005. *Frères et sœurs, chacun cherche sa place*, Paris, Hachette.
- POITTEVIN, A. 2000. « Photographies de fratries recomposées : entre inégalité et intégration », *Recherches et prévisions*, n° 61.
- POITTEVIN, A. 2006. *Enfants de familles recomposées. Sociologie des nouveaux liens fraternels*, Presses universitaires de Rennes.
- SCELLES, R. 2006. *Accueil des fratries, analyse de l'expérience de professionnels travaillant dans le cadre des villages de l'association SOS villages d'enfants*, rapport SOS village d'enfants.
- SCELLES, R. 2008. « De l'interaction au lien fraternel », *Lien social*, n° 884.
- SCELLES, R. ; Zaouche Gaudron, C. ; Delcroix, S. 2010. *Améliorer l'accompagnement des enfants pendant le placement : pour une meilleure analyse de la dimension fraternelle*, rapport ONED.
- SCELLES, R. ; Govindama, Y. (sous la direction de). 2012. « Fratrie, cultures et dispositifs de soin », *Dialogue*, n° 196.
- SEGALIN, M. 1993. *Sociologie de la famille*, Paris, Armand Colin.

Résumé

On constate que les travaux sur la question des relations affectives au sein de famille d'accueil ont émergé depuis un peu plus d'une quinzaine d'années en France ; autant dire que les relations fraternelles s'inscrivant dans un cadre d'assistance éducative n'étaient alors quasiment pas étudiées. Dans le cadre de cet article nous aborderons les dernières recherches sur la question fraternelle. Quelles sont celles qui abordent la question de l'analyse des relations fraternelles en protection de l'enfance, notamment en accueil familial ? Que nous apprennent-elles ?

Mots-clés

Fratrie, accueil familial, relations fraternelles, placement.